

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 17 décembre 2024

Date de convocation : 10 décembre 2024 Nombre de conseillers en exercice : 74 Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/117 portant régularisation de la contribution 2023 pour La Maison Enchantée

Membres présents (55 titulaires et 2 suppléants): BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, HERBET Yannick

<u>Membres excusés (5)</u>: LEDUC Brigitte, DAUCHET Martine, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, GOURAUD Francis

Membres absents (4): LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (8): PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, JUMEAUX Stéphane à DUDANT Pierre-Henri

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

2024/

Délibération 2024/117 portant régularisation de la contribution 2023 pour La Maison Enchantée

La communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis soutient financièrement les associations œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance par des subventions et/ou des aides en nature, dans un environnement contractualisé. Pour rappel la subvention annuelle de fonctionnement se décompose en deux tranches :

Tranche 1

Le conseil Communautaire en début d'année, vote des subventions allouées à chaque association par l'assemblée.

La première tranche représentant le versement N-1 du montant de la subvention et est versée en deux temps afin d'éviter des problèmes de trésorerie

Tranche 2

Le montant de cette dernière tranche est arbitré après l'étude des comptes en N+1, le versement d'une deuxième tranche n'est pas systématique.

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de son soutien financier aux associations de la Petite Enfance, a versé à la Maison Enchantée une subvention annuelle de fonctionnement de 169 060 € pour l'exercice 2023.

Toutefois, l'analyse des comptes 2023 de la structure révèle un besoin de financement complémentaire de 47 065,26 € dû principalement au départ en retraite de la responsable du Relais Petite Enfance de Caudry et à l'impact de l'inflation.

Conformément à la convention liant les deux parties, qui prévoit la possibilité d'une régularisation après validation en conseil communautaire, il est proposé d'accorder à la Maison Enchantée une subvention complémentaire de 47 065,26 € afin de couvrir ces dépenses exceptionnelles.

2024/

VU la délibération 2023/22 fixant le concours financier accordé à la structure la maison enchantée pour un montant de 169 060 € ;

VU l'arrêté des comptes 2023 de la structure La maison enchantée transmis le 25/07/2024, laissant apparaître un besoin de financement complémentaire de 47 065.26 € ;

Vu la convention notamment son article 4 : « la communauté d'agglomération procède à une régularisation qui sera préalablement validée en conseil communautaire » ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- De valider une subvention complémentaire à la structure Maison Enchantée d'un montant de 47 065,26 €;
- De préciser que cette subvention complémentaire sera versée en décembre 2024 ;
- D'ouvrir les crédits sur l'exercice 2024.

Le secrétaire de séance,

Jérémy RICHARD

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 19/12/2024 Publication le 19/12/2024

Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON





HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_117
Objet:	Délibération 2024/117 portant régularisation de la
	contribution 2023 pour La Maison Enchantée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique:	059-200030633-20241217-2024_117-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	911 o
Nom métier : 059-200030633-20241217-2024_117-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	274.7 Ko
Nom original : D117.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200030633-20241217-2024_117-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2024 à 08h36min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2024 à 08h36min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2024 à 08h36min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2024 à 08h46min43s	Reçu par le MI le 2024-12-19